



Refus de visa par le consulat et commission

Par **RabieJaouadEtilham**, le **19/10/2013 à 18:46**

Bonjour,

Je me permets de vous contacter afin d'avoir plus de renseignements concernant ma situation.

Voici mon récit:

je suis de nationalité française mariée à un marocain depuis le 24 janvier 2013.

mon mari été en france mais en situation irrégulière, en juillet 2012 il a eu un OQTF et a été reconduit au Maroc. nous avons fait les démarche auprès du consulat de France a fez en août 2012.

le consulat a saisi le procureur de la république de Nantes car suspecter d'un mariage de complaisance. le procureur a donner une réponse favorable a notre attente donc nous nous sommes mariés en janvier 2013; nous avons tout fait correctement pour la demande de visa mais le 15 mai là où il aurait du récupérer son passeport et visa. on lui adit de patienter quelques jours et deux mois plus tard, le consulat convoque mon mari pour lui rendre sans passeport et l'avis de refus du visa par le consule pour motif suivant: risque de menace à l'ordre public.

Ainsi j'ai pris une avocate et saisi la commission contre les visas et le 5 octobre on refuser notre recours et on indiquer cette fois-ci pour le motif de non maintient de vie matrimoniale. Ceci m'enerve parce que la commission a donner des raisons sans preuves cela est inadmissible.

Pouvez-vous me donner plus de renseignement et me donner des conseils. L'avocate a fait un référer urgence .

j'aimerais avoir plus de conseils et si c'est possible que des associations peuvent m'aider.

c'est dure de subir cette injustice et d'etre éloigner encore longtemps de mon mari c'est trop dure.

Je vous remercie d'avance pour vos réponses que vous pouvez m'apporter.

MME RABIE

Par **Sumeya**, le **24/10/2013** à **12:18**

Bonjour Mme,

Je ne vais pas pouvoir vous être d'une grande aide, mais je peux vous communiquer le nom de quelques associations spécialisées dans le droit des étrangers :

- La CIMADE
- GISTI
- ATMF
- ISM
- ANAFE

J'espère qu'ils pourront vous aider. C'est vraiment inadmissible. Bon courage.

Cordialement.